



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01/04/2023

Appel au blocage de pistes cyclables contre la réforme des retraites

Le 6 avril 2023, prochaine journée de mobilisation syndicale, un nouveau mode de contestation verra le jour en France : les barrages filtrants et les blocages sur les pistes cyclables ! Les ateliers vélo de L'Heureux Cyclage préparent leurs actions par solidarité aux grévistes des transports publics et aux raffineries.

Les transports au cœur des luttes

Chaque fois qu'il y a un mouvement social, le secteur des transports est un des premiers impactés. Les mobilisations à la SNCF et dans les autres entreprises de transport (RATP, Kéolis, Transdev, etc.) sont généralement bien plus importantes qu'ailleurs. Le trafic se trouve alors particulièrement perturbé et les usager-es des transports publics non-grévistes peinent à rejoindre leur lieu de travail. En se reportant sur la route, certains génèrent des embouteillages monstres qui paralysent les villes en heure de pointe. Quant aux blocages durables des raffineries, ils génèrent des mouvements de paniques chez les automobilistes qui peuvent faire la queue des heures pour remplir leur réservoir afin de s'assurer quelques centaines de kilomètres d'« autonomie »... En 2019, le taux de gréviste était tellement élevé dans les transports par rapport autres secteurs que les journalistes ont parlé de « grève par procuration » constatant que beaucoup de sympathisant-es finançaient les caisses de grève...

Le vélo, un casseur de grève ?

Dans ce « contexte explosif » où les Français-es sont « pris-es en otage », un mode de déplacement apparaît naturellement comme la solution aux yeux de toutes celles et ceux qui ont un vélo qui rouille à la cave... la Bicyclette !

Les historiens de la mobilité considèrent que le regain d'intérêt pour le vélo en France est apparu pendant les grèves de 1995. Et chaque fois qu'il y a une grève des transports publics, les compteurs enregistrent des pics de fréquentation sur les pistes cyclables. Avec l'essor actuel de l'usage du vélo, on peut donc s'interroger : le vélo ne serait-il pas, au même titre que le télétravail ou le télé-enseignement devenu un casseur de grève ? Ce mode de déplacement ne serait-il pas plus libéral que libertaire ?

Des blocages sur les pistes cyclables contre la réforme des retraites !

Refusant de considérer que le vélo puisse être un outil d'atténuation de l'expression des travailleurs et des travailleuses opposé-es à la réforme des retraites, L'Heureux Cyclage lance un appel à la réalisation de blocages sur les pistes cyclables par les cyclistes en lutte contre le travail forcé jusqu'à 64 ans !

Soline Piquet, porte-parole du réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires a affirmé sur BFMTV aujourd'hui : « *Face au risque d'essoufflement du mouvement social, nous devons imaginer de nouveaux modes de mobilisation. Le 6 avril, prochaine journée de mobilisation, nous allons donc organiser des barrages filtrants voire des blocages sur les pistes cyclables en solidarité avec les grévistes du transport public* ».

Dans les centaines d'ateliers vélo de toute la France, les bénévoles préparent cette journée d'action dans le plus grand secret, avec - à l'image de Michel de l'atelier « On m'y prendra pas » de Foix - une idée en tête « *Ils veulent nous priver de deux belles années de clotourisme... Et ça, c'est vraiment dégueulasse !* ».